

## RAPPORT SPÉCIAL

### MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES EN MAURITANIE, AXÉE PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LES PERTES DUES AUX CRIQUETS PÈLERINS

21 décembre 2004

#### Faits saillants

- Des infestations dévastatrices de criquets pèlerins dans les principales zones agricoles de la Mauritanie ont été constatées dès l'arrivée des pluies pour les semis, en juin et juillet, et ont persisté pendant toute la campagne principale.
- Les cultures de mil et de légumineuses (niébé et arachides) ont subi de graves dégâts. Celles de sorgho et de riz ont été moins gravement touchées.
- La pluviosité a été insuffisante pour la bonne croissance des cultures et le bon développement des pâturages en de nombreux endroits ce qui, conjugué aux dégâts causés par les criquets pèlerins, a aggravé les pertes de cultures. Le niveau d'eau des réservoirs et dans la vallée du fleuve Sénégal étant nettement inférieur à la normale, on peut s'attendre à un impact négatif sur la production, par ailleurs à risque de sésamie.
- La production céréalière de cette année est estimée à 101 200 tonnes, soit une baisse d'environ 44 pour cent par rapport au volume de l'an dernier et 36 pour cent de moins que la moyenne des cinq dernières années.
- Les disponibilités internes ne couvrent que 21 pour cent des besoins céréaliers du pays évalués à 478 000 tonnes pour la campagne commerciale 2004/05. Avec les prévisions d'importation totales (commerciales et aide alimentaire annoncée) estimées à environ 312 700 tonnes, le déficit céréalière non couvert est de l'ordre de 64 300 tonnes.
- Les marchés se caractérisent par la rareté des céréales sèches à cause de l'épuisement de la production de la campagne dernière et de la forte diminution des approvisionnements en provenance du Mali. Les prix des denrées alimentaires sont en hausse sur tous les marchés et la probabilité que cette hausse continue dans les mois à venir est élevée.
- L'accès à la nourriture est déjà difficile pour beaucoup de ménages tant ruraux qu'urbains qui sont directement ou indirectement affectés par la crise. Cette situation pourrait s'aggraver dès début 2005 si des mesures appropriées ne sont pas prises au plus vite pour assister les populations les plus affectées. Le pays s'achemine effectivement vers une crise alimentaire probablement plus grave que celle de 2002/03.
- Les groupes socio-économiques en situation de difficulté alimentaire extrême se trouvent surtout dans le Nord, l'Aftout, l'Affolé, le sud Assaba et le sud des deux Hodh. Il s'agit essentiellement des agriculteurs sédentaires dépendant de l'agriculture pluviale, des petits éleveurs et des ménages vivant du maraîchage et la culture des dattes.
- La fourniture d'urgence des intrants agricoles est recommandée pour permettre aux agriculteurs affectés d'entamer dès avril 2005 la nouvelle campagne agricole dans de bonnes conditions. Dans l'immédiat, la distribution des semences (notamment les semences de produits horticoles) pour les cultures de contre saison peuvent contribuer à améliorer la sécurité alimentaire des ménages concernés.
- Les disponibilités en pâturages sont également très limitées du fait de la sécheresse et des dégâts dus au criquet pèlerin. Elles ne couvriront que trois ou quatre mois de consommation pour le cheptel qui est déjà partie en transhumance. La nécessité de l'aménagement rapide des couloirs de transhumance adaptés, la production du fourrage dans les périmètres irrigués ainsi que la fourniture d'aliments de bétail s'imposent.



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, ROME



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, ROME

## 1. VUE D'ENSEMBLE

La Mauritanie est l'un des principaux pays du Sahel dont on savait au début 2004 qu'il était exposé à des pertes de production agricole du fait d'un accroissement potentiellement très important de la population de criquets pèlerins. Il est apparu en août qu'un grand nombre d'essaims et de bandes larvaires dévoraient la végétation dans la plupart des zones de cultures et de pâturages du pays. Par conséquent, la FAO s'est associée au PAM et au CILSS pour aider à établir la prévision annuelle de la production agricole avant la récolte et à évaluer l'impact de l'infestation acridienne sur les cultures, l'élevage et la vulnérabilité des ménages. Un représentant de FEWSNET s'est joint à l'équipe et a participé activement à la visite sur le terrain puis à la phase d'analyse des données.

La mission, qui était accompagnée de deux observateurs (un de l'UE et un de l'USAID), a bénéficié de la coopération et de la participation du Commissariat à la sécurité alimentaire et du Ministère du développement rural et de l'environnement (MDRE), lesquels ont fourni les données disponibles et organisé les visites sur le terrain. Toutefois, les résultats de l'enquête agricole utilisée chaque année pour déterminer la superficie ensemencée et le type de cultures ainsi que pour estimer la production agricole n'étaient pas encore disponibles, car l'enquête était sur le point d'être effectuée. L'équipe a donc travaillé avec les statisticiens du MDRE en s'appuyant sur des observations sur le terrain et sur les données historiques pour estimer la superficie ensemencée en 2004/05 et pour tenter de prévoir la production agricole et les pertes dues aux criquets pèlerins. Quatre équipes se sont rendues sur le terrain et ont eu des entretiens avec des ménages ruraux, des fonctionnaires au niveau local, des techniciens impliqués dans des opérations dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et des ONG. Ces quatre équipes ont couvert le nord, le sud-ouest, le sud-est et le centre-sud du pays.

Les principales conclusions de la mission sont:

Des infestations dévastatrices de criquets pèlerins dans les principales zones agricoles de la Mauritanie ont été constatées dès l'arrivée des pluies pour les semis, en juin et juillet. La nature et l'étendue des dégâts aux cultures varient selon le type de cultures, la densité et la durée de l'infestation d'acridiens dans les champs et le stade de développement des cultures au moment de l'infestation. Les cultures de mil et de légumineuses (niébé et arachides) ont été presque entièrement détruites. Celles de sorgho et de riz ont été moins gravement touchées.

La pluviosité a été insuffisante pour la bonne croissance des cultures et le bon développement des pâturages en de nombreux endroits ce qui, conjugué aux dégâts causés par les criquets pèlerins, a entraîné davantage de pertes de cultures. Le niveau d'eau dans les réservoirs et dans la vallée du fleuve Sénégal était nettement inférieur à la normale, ce qui aura probablement un impact négatif sur la production.

La production céréalière de cette année est estimée à 101 200 tonnes, soit une baisse d'environ 44 pour cent par rapport au volume de l'an dernier et 36 pour cent de moins que la moyenne des cinq dernières années.

Pour la campagne commerciale 2004/05, les disponibilités internes de céréales sont estimées à 101 200 tonnes contre une utilisation de 478 200 tonnes soit un besoin d'importation totale de 377 000 tonnes. Les prévisions d'importation commerciales sont de 281 600 tonnes et l'aide alimentaire annoncée s'élève à 31 100 tonnes. Le déficit céréalier non couvert est de 64 300 tonnes.

Actuellement, les marchés sont bien approvisionnés en denrées importées (riz et blé) mais l'offre de céréales sèches et de niébé est très faible à cause de l'épuisement de la production nationale et de la forte diminution des approvisionnements en provenance du Mali du fait de la combinaison de la sécheresse et de l'invasion acridienne qui affecte aussi la zone frontalière de ce pays.

Les prix des denrées alimentaires sont en hausse partout dans le pays et la probabilité que cette hausse continue dans les mois à venir est élevée. Pour beaucoup de ménages ruraux l'accès à la nourriture est déjà difficile. Le risque de voir le pays retomber dans une crise alimentaire comme celle de 2002/03 est actuellement grand.

## **2. ECONOMIE ET AGRICULTURE<sup>1</sup>**

### **2.1 Population**

Selon les résultats du dernier recensement général de la population de décembre 2000, la population résidente de la Mauritanie s'élevait à 2,55 millions personnes en fin décembre 2000 avec un taux de croissance annuel de 2,6 pour cent. Elle est composée de 51,3 pour cent de femmes et 48,7 pour cent d'hommes. Malgré une urbanisation rapide, la majorité de la population (plus de 75 pour cent) vit encore en milieu rural d'activité agropastorales et dans des conditions très précaires.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) classe la Mauritanie à la 154<sup>ème</sup> place sur 175 pays évalués dans son rapport 2003 sur le Développement humain durable. La pauvreté touche près de 46,3 pour cent<sup>2</sup> de la population dont 79,5 pour cent vivent en milieu rural. Les indicateurs de développement social sont dans l'ensemble bas.

En matière d'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 48 pour cent en 1985 à 83 pour cent en 2000 et depuis 2001, l'école est obligatoire pour tous les enfants. Cependant la Banque Mondiale estime que 48 pour cent seulement des enfants inscrits achèvent leurs études primaires et 18 pour cent seulement continuent au secondaire. En 2002, l'analphabétisme touchait près de 49 pour cent des hommes et 69 pour cent des femmes.

Les indicateurs en matière de santé et d'hygiène affichent également des niveaux inquiétants. L'espérance de vie était de 51 ans en 2002 et 183 enfants sur 1 000 meurent avant l'âge de cinq ans. Le taux de mortalité infantile estimé en 2001 est élevé (120 pour 1 000 naissances en état de vie). Par ailleurs 33 pour cent seulement de la population a accès à des infrastructures adéquates en matière d'hygiène. Les statistiques officielles donnent un taux de séroprévalence au VIH/Sida de 1 pour cent seulement de la population mais selon plusieurs observateurs, ce taux serait en réalité plus élevé.

### **2.2 Situation économique**

La situation économique du pays est marquée depuis le début des années 1990, par une croissance régulière contrairement à la période précédente où elle a connu plusieurs années de récessions. Le produit intérieur brut a augmenté en moyenne de plus de 4 pour cent l'an entre 1993 et 2001. Cette croissance a été en général supérieure à celle de la population entraînant une légère amélioration du revenu par habitant. Mais en 2002 elle a été moins importante (3,3 pour cent) suite à une baisse de près de 19 pour cent de la production agricole du fait de la sécheresse. En 2003, la croissance a été plus forte (5,4 pour cent) mais la Banque Mondiale prévoit qu'elle sera plus faible en 2004 (environ 3,3 pour cent) du fait de la réduction des productions agricoles par les invasions acridiennes et de la contraction de la demande du minerai de fer sur le marché mondial.

L'Ouguiya, la monnaie nationale subit depuis 2002 une dépréciation qui exerce une pression inflationniste sur les prix. Cette pression s'est accentuée à partir de la fin 2002 avec la hausse des prix des denrées alimentaire suite aux mauvaises récoltes de la campagne agricole. Le taux d'inflation a été de 3,8 pour cent et a atteint 5,1 pour cent en 2003. Les estimation pour 2004 ne sont pas disponible mais, il est fort probable que le niveau d'inflation constaté en 2003 se maintienne ou augmente en fin 2004 et qu'il soit plus important en 2005 suite à la baisse substantielle des récoltes cette année du fait des invasions de criquets pèlerins.

Sur le plan budgétaire, les profondes réformes entreprises notamment à partir de 1993 au niveau de la fiscalité, de la maîtrise des dépenses publiques et de la libéralisation de l'économie ont permis de passer d'un déficit budgétaire chronique de plus de 10 pour cent du PIB à un excédent budgétaire à partir de 1996. Il était respectivement de 2,1 et 2,3 pour cent du PIB en 1998 et 1999. Mais en 2000 et 2001 il a encore accusé des déficits (2,4 pour cent et 5,5 pour cent respectivement) suites à des avances de fonds consenties à la Mauritel (la société parapublique de télécommunication) en 2000 et au retard de versement par l'Union Européenne des droits de pêche. En revanche, la situation financière de l'état s'est nettement améliorée en 2002 avec un excédent budgétaire de 6,2 pour cent du PIB.

---

<sup>1</sup> Les informations ont été tirées de « The Economist Intelligence Unit, Country Report 2004 and Country Profile 2004, August 2004».

<sup>2</sup> Source: Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion: «Profil de la Pauvreté en Mauritanie; avril 2002».

Au niveau des échanges commerciaux, les principales exportations sont le minerai de fer et les produits de la pêche. En 2002 les exportations du minerai de fer représentaient 55,6 pour cent des exportations totales et les produits de pêche 43,4 pour cent. Cette situation de totale dépendance rend l'économie extrêmement vulnérable face aux chocs externes notamment la volatilité des prix sur le marché mondial. Aussi, malgré les efforts fournis pour maîtriser les importations, la balance commerciale du pays qui était excédentaire auparavant est déficitaire depuis 2000.

La monnaie de la Mauritanie est l'Ouguiya (UM). Jusqu'en 1995, son taux de change était fixé par le gouvernement mais depuis il est flottant. Depuis 1999 il est rentré dans une phase de dépréciation progressive. Le taux de change moyen est passé de 209,51 UM pour 1 dollars EU en 1999 à 255,63 UM pour \$EU 1 en 2001 et à 263,03 UM pour un dollar en 2003.

Les réserves en devise du pays (droits de tirage exclus) se sont accrues ces dernières années. Elles sont passées progressivement de \$EU 224,3 millions en 1999 à \$EU 284 millions en 2001 puis à \$EU 396 millions en 2002. Elles étaient de \$EU 415,2 millions en 2003. Cette progression indique une amélioration de la capacité d'importation du pays qui reste néanmoins limitée.

### **2.3 Secteur agricole**

Les conditions agro-climatiques en Mauritanie ne sont pas favorables à la production agricole. De plus, moins de 1 pour cent des sols sont arables. La production agricole, largement tributaire des aléas climatiques, contribue pour moins de 6 pour cent au PIB et couvre rarement 30 pour cent des besoins alimentaires du pays alors qu'elle occupe près de la moitié de la population.

L'élevage est la plus importante activité du secteur primaire. Il contribue pour 70 pour cent au produit intérieur brut du secteur et pour près de 14,6 pour cent à celui du pays. En 2003, les effectifs du cheptel selon les données de la FAO comprenaient 14,2 millions de petits ruminants (ovins et caprins), 1,5 millions de bovins et 1,29 millions de chameaux.

La pêche a connu une très grande expansion au début des années 1980 conduisant à une surexploitation des ressources halieutiques et par conséquent à une baisse des captures ces dernières années. Cependant, elle constitue avec le minerai de fer les principales sources d'exportation du pays et emploie environ 27 000 personnes. Elle contribue pour près de 54 pour cent aux recettes totales d'exportation du pays et pour 27 pour cent au budget national. Entre 1999 et 2002, les captures ont fluctué entre 504 800 tonnes et 672 600 tonnes.

## **3. PRODUCTION ALIMENTAIRE EN 2004**

### **3.1 Généralités**

Du fait du caractère incomplet des données sur la production agricole et les pertes de récolte qui étaient disponibles en Mauritanie à l'époque de la mission, le présent rapport associe une analyse des données historiques ajustées - par système de production - et les renseignements concernant les pertes de récolte rassemblés dans les différentes régions par les équipes de la mission FAO/PAM/CILSS et par une mission du Ministère du développement rural et de l'environnement menée début octobre.

#### **Systèmes de production**

La production céréalière de la Mauritanie se caractérise par d'importantes fluctuations d'une année à l'autre. Ces quinze dernières années, la production s'est établie entre 99 827 tonnes en 1990/91 et 201 334 tonnes en 1994/95, des fluctuations analogues étant constatées ces cinq dernières années. Cette situation est liée à la fluctuation importante de la pluviosité, qui se répercute sur 3 des 4 grands systèmes de production, notamment le diéri (cultures pluviales), le bas-fond et la décrue contrôlée et le walo (décrue simple).

Le diéri dépend de la pluviosité et de la capacité de rétention d'eau des sols; il concerne essentiellement les cultures de sorgho (précoce et tardif), de mil, de légumineuses et de pastèques. Il est pratiqué dans la plupart des régions (wilayas), à l'exception du nord, où il est remplacé par les cultures de *grara* (les *graras* sont des zones arrosées par des oueds). Les semis et les repiquages sont effectués pendant les premières pluies en juin et en juillet et la moisson a lieu en octobre - pour les cultures à maturation précoce - ou en décembre - pour le sorgho à maturation tardive.

Les systèmes de production en bas-fond et en décrue contrôlée sont utilisés sur des sols plus lourds qui sont soit arrosés par des voies d'eau naturelles ou par de l'eau prélevée dans des bassins artificiels ou d'autres petites structures. Les principales cultures sont le sorgho, le maïs et les légumes; la production obtenue par ces systèmes varie en fonction de la pluviosité, de l'entretien de l'infrastructure et de l'importance des pertes dues aux infestations de foreurs qui dévastent toujours plus les cultures de maïs et de sorgho.

Le walo est pratiqué dans la plaine alluviale du fleuve Sénégal, de ses affluents ou des lacs saisonniers. Après la décrue, on procède à la culture du sorgho et du maïs. Outre la pluviosité, le contrôle de la crue par la gestion des barrages - plus particulièrement celui de Manatali sur le fleuve Sénégal au Mali - a des effets importants et très variables sur le succès de ce système de production. Ces dernières années, on a eu tendance à délaisser de plus en plus le walo, car le barrage de Manatali est destiné essentiellement à la production hydroélectrique, ce qui nuit à ce système de culture. Les pertes de cultures dues aux infestations de foreurs ont également découragé la pratique de la production céréalière, même lorsque les disponibilités d'eau sont suffisantes.

Le principal système de production, l'irrigation à grande échelle, dépend dans une bien moindre mesure de la pluviosité, d'où sa plus grande fiabilité. Il est pratiqué essentiellement dans la vallée au long du fleuve Sénégal, et dans une moindre mesure près des réservoirs établis à proximité de barrages construits récemment. Le riz est la principale culture de la campagne principale, tandis que les légumes, le maïs et le sorgho sont des cultures de contre-saison. Les fluctuations de la production dans ce secteur sont dues à des problèmes techniques liés à l'irrigation ainsi qu'à l'endettement des producteurs.

### **Dégâts causés par les acridiens**

Des infestations dévastatrices de criquets pèlerins dans les principales zones agricoles de la Mauritanie ont été constatées dès l'arrivée des pluies pour les semis, en juin et juillet. Les premiers essaims ont déposé leurs oeufs dans les parcours et les terres agricoles, d'où la formation de bandes larvaires importantes qui ont dévoré les cultures et les pâturages tout au long des 4 à 5 semaines des stades juvéniles de leur cycle de vie. À l'âge adulte, ils se sont envolés et ont continué de faire des ravages à mesure de leur progression dans l'ensemble des principales zones de culture du pays. Dans la plupart du pays, à l'exception des deux Hodh, les essaims ont continué d'infester à plusieurs reprises les champs et les pâturages, au moins jusqu'en novembre. Cette situation tranche avec celle constatée dans d'autres pays du Sahel, où les dégâts provoqués par les bandes larvaires initiales ont été suivis par une ou deux invasions de courte durée (de un à quelques jours).

La nature et l'étendue des dégâts aux cultures ont varié selon le type de culture, la densité et la durée de l'infestation dans les champs et le stade de développement des cultures au moment de l'infestation. Étant donné le moment où elle est survenue et ses caractéristiques, l'invasion d'acridiens a tout d'abord endommagé les cultures de dattes dans le nord du pays, où certaines oasis ont signalé 60 pour cent de pertes. Il ressort de nombreux entretiens exhaustifs avec les agriculteurs que toutes les cultures au début du stade de végétation, mais surtout les légumineuses et le mil, ont subi de graves dommages. Les cultures de sorgho semblent avoir mieux résisté à l'infestation, leur développement étant assez avancé. Malheureusement, toutes les cultures céréalières sont endommagées par les criquets pèlerins si l'infestation a eu lieu au début du stade de remplissage des grains. Cela est valable aussi pour le riz irrigué, dont beaucoup pensaient qu'il était à l'abri des infestations si les plants étaient inondés. D'après les constatations de l'équipe, le riz a aussi été touché au stade végétatif dans les cas où il n'avait pas été immédiatement submergé après repiquage et des plants se sont parfois desséchés faute de maîtrise adéquate de l'inondation. L'équipe a aussi constaté des pertes de culture lorsque des essaims se sont abattus sur des cultures de riz parvenues à maturité, environ 10 pour cent des grains mûrs étant tombés à terre.

### **Dégâts dus à la sécheresse et dégâts dus aux acridiens**

L'une des difficultés rencontrées par la mission a été de faire la distinction entre les dégâts dus aux acridiens et ceux dus à la sécheresse. Cela est extrêmement difficile à établir au niveau régional ou national lorsque les statistiques sont ponctuelles ou non existantes. Toutefois, dans les zones qui ont subi des dégâts dus à ces deux phénomènes et ont été inspectées par l'équipe ou contrôlées par des spécialistes de l'agriculture, il est possible de faire cette distinction. Lorsque les acridiens ont dévoré les jeunes plants puis ravagé les cultures de nouveau semées, il est clair que les pertes leur sont essentiellement imputables. Même si la sécheresse a régné dans la zone et a empêché de procéder avec succès à de nouveaux semis ou a desséché les cultures, il est clair que les pertes sont dues aux acridiens qui sévissent à l'état endémique. C'est uniquement dans les cas où

les dégâts causés par les criquets pèlerins étaient partiels à l'origine qu'il est difficile de discerner les pertes respectives imputables à chaque facteur. Dans les cas où les cultures n'ont pu être semées à cause de la sécheresse, il n'y a pas d'ambiguïté quant à la cause des pertes de récolte.

Dans les zones septentrionales, il est clair que la sécheresse a constitué le problème à l'origine et tant les cultures des graras que les herbages ont été touchés. Dans ces zones sujettes à la sécheresse, les oasis et les périmètres irrigués constituent un élément essentiel des systèmes agricoles: la luzerne et les variétés de sorgho à maturation précoce servent à l'alimentation animale. Ces cultures ont été les premières à être dévorées par les acridiens, qui se sont ensuite attaqués aux buissons que broutent les chèvres et les chameaux puis aux palmiers.

### **3.2 Pluviosité en 2004**

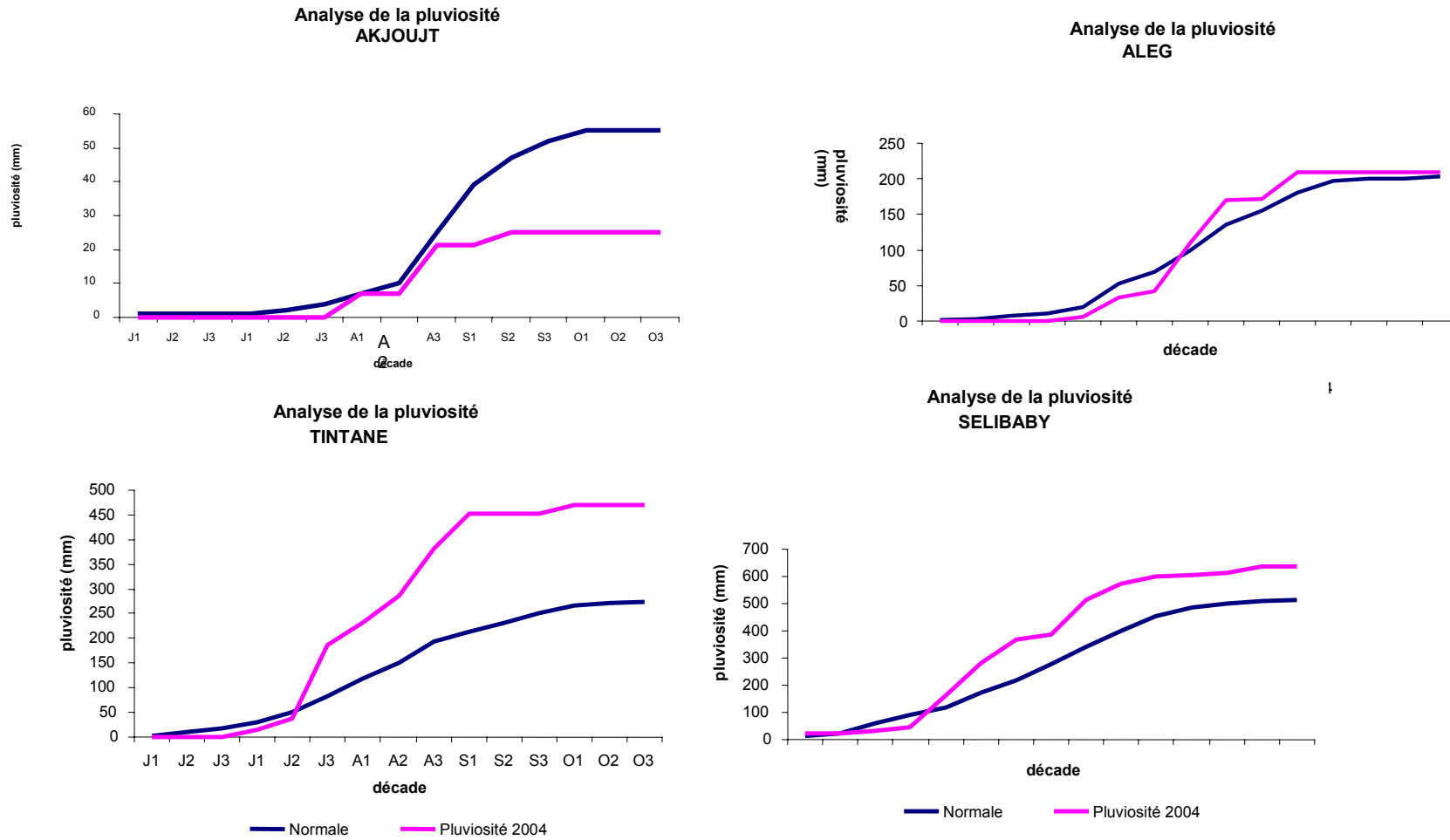
La pluviosité en Mauritanie est normalement très variable, tant selon les mois que selon les régions, et l'année 2004 n'a pas été une exception. Les précipitations cumulées ont été insuffisantes pour la bonne croissance des cultures et le bon développement des pâturages cette année. Le niveau des fleuves et des réservoirs pour les cultures de décrue simple et les cultures irriguées est tout aussi important pour l'agriculture mauritanienne que la pluviosité l'est pour les cultures pluviales. Le niveau d'eau des réservoirs et dans la vallée du fleuve Sénégal était nettement inférieur à la normale, ce qui aura probablement un impact négatif sur la production. Bien qu'il soit difficile d'établir une distinction entre les dégâts causés par les acridiens et ceux causés par la sécheresse, il est clair que les cultures et les pâturages ont eu beaucoup moins de chances de se remettre des infestations de criquets pèlerins dans les zones touchées par la sécheresse.

La figure 1 indique les chiffres des précipitations cumulées recueillies dans des stations au sol représentatives situées au nord, au sud-ouest, au sud-est et au centre-sud du pays. Au nord, la pluviosité a été proche de la normale en juillet et en août, mais il n'a pratiquement pas plu en septembre et octobre. Cela a eu de graves répercussions sur les pâturages au nord du pays, sur les cultures de légumes et sur la production céréalière de décrue simple.

S'agissant du nord-ouest de la Mauritanie, les généralisations ne sont pas possibles. La pluviosité est normale ou proche de la normale à Aleg, inférieure à la normale à Boutilimit, R'Kiz et M'Bout et supérieure à la normale à Mederdra, Kaedi et M'Bagne. Les cultures pluviales ont souffert dans plusieurs zones à déficit hydrique, et les pertes de pâturages dans la région importante de Boutilimit ont été massives, avec des conséquences immédiates pour les éleveurs locaux.

De même, la pluviosité a été très variable dans le sud-ouest. À Tintane, les pluies tombées en juillet et en août ont été largement supérieures à la normale, mais plus à l'est dans les deux Hohd, juste au nord de la frontière avec le Mali, certaines zones ont enregistré des précipitations insuffisantes ou normales. Dans ces zones agricoles essentiellement pluviales, la sécheresse, surtout si elle est associée aux infestations d'acridiens, a de graves répercussions sur la production de céréales et de légumineuses. Les pertes de pâturages ont été modestes dans cette importante zone d'élevage, ce qui a limité la transhumance précoce vers le Mali.

Figure 1. Mauritanie: Répartition de la pluviosité dans des sites au nord—Akjoujt, au sud-ouest—Aleg, au sud-est—Tintane et au centre-sud—Selibaby, juin - octobre 2004, par rapport à la normale



À l'exception de Moudjeria, la pluviosité dans l'ensemble du centre-sud du pays a été normale ou supérieure à la normale. Les zones de production agricole importantes situées dans les parties méridionales de cette zone, notamment à Selibaby et Kiffa, ont bénéficié de précipitations supérieures à la normale en juillet et août.

Par rapport à la normale et plus particulièrement à l'année dernière, le niveau d'eau dans la plupart des grandes zones de captage est généralement bas et a commencé de monter plus tard que d'habitude. Les réservoirs sont remplis de 50 à 75 pour cent à Hodh El Gharbi, à 70 pour cent environ à Gorgol et les niveaux sont si bas qu'ils retarderont, voire empêcheront entièrement la production agricole, dans la plupart de la région de Trarza et au nord du pays. Ces bas niveaux, conjugués à l'incertitude quant à l'inondation du bassin du fleuve Sénégal, auront de graves répercussions sur les cultures de sorgho, de légumes et de maïs dans les systèmes de bas-fond et de décrue simple dans l'ensemble du pays.

### 3.3 Superficies ensemencées

En l'absence de données sur l'enquête agricole de 2004/05, l'équipe de la mission a estimé les emblavures en consultation avec des statisticiens du Ministère de l'agriculture. Les hypothèses ci-après ont été retenues s'agissant des différents systèmes de production:

Il a été estimé que la campagne agricole 1999/00 avait connu un régime pluviométrique similaire à celui enregistré en 2004 et elle a donc servi d'année de référence pour le calcul des superficies ensemencées du *diéri* et des systèmes de production en bas-fond et en décrue contrôlée. Ainsi, les chiffres de la production pour 1999/00 ont servi de base aux estimations des superficies ensemencées pour l'année en cours.

Pour ce qui est du *walo*, dont les cultures ont donné de mauvais résultats cette année en raison du bas niveau du fleuve Sénégal, les superficies ensemencées ont été estimées analogues à celles de la campagne agricole 2002/03.

S'agissant des cultures irriguées, les estimations ont été faites sur la base de données partielles fournies par la SONADER et des tendances enregistrées dans ce secteur.

Compte tenu de ces hypothèses, les superficies ensemencées devraient avoisiner au total 155 700 hectares, soit 83 pour cent de la moyenne sur cinq ans. Comme tous les chiffres qui figurent dans le présent rapport, ces chiffres devront être ajustés lorsque les données réelles de l'enquête menée par le Ministère du développement rural et de l'environnement auront été fournies (Tableau 1).

**Tableau 1. Superficies ensemencées totales en 2004/05 par rapport à la moyenne 1999/00-2003/04 (en milliers d'hectares)**

Système de production	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Moyenne cinq ans	2004/05	% de la moyenne
Pluviale ( <i>diéri</i> )	120,7	138,2	144,3	63,5	126,2	118,6	85,4	72
bas-fond et décrue contrôlée	50,8	36,6	31,9	23,6	43,3	37,2	49,3	51
Décrue simple ( <i>walo</i> )	28,5	11,0	3,6	2,3	20,5	13,2	2,3	17
Irriguée	97	23,8	21,4	13,6	19,8	18,5	19,4	97
<b>Total</b>	<b>223,8</b>	<b>207,2</b>	<b>193,5</b>	<b>109,2</b>	<b>208,8</b>	<b>188,5</b>	<b>155,7</b>	<b>83</b>

Source: MDRE/Missions CILSS/FAO/PAM/FEWS-NET.

### 3.4 Facteurs affectant les rendements

La sécheresse et les dégâts causés par les acridiens sont les principaux facteurs qui ont contribué à la diminution des rendements agricoles en Mauritanie pendant la campagne de production 2004/05. Parmi les autres facteurs, on citera également l'irrigation limitée par inondation nécessaire aux cultures de décrue simple, l'endettement des producteurs de riz irrigué, lesquels accèdent donc difficilement aux intrants, et les dégâts causés par les foreurs de tige du maïs et du sorgho. C'est sur la base des résultats de la Mission que les facteurs de la chute des rendements ont été appliqués aux chiffres attendus en ce qui concerne les rendements,



compte tenu des données historiques fournies par le MDRE. Le tableau 2 présente ces données en fonction des systèmes de production et des régions visitées par les équipes de la Mission sur le terrain. Ces facteurs ont été appliqués pour chaque culture et par wilaya de façon à pouvoir déterminer les chiffres de la production indiqués dans les tableaux 3 et 4.

**Tableau 2: Estimation des pertes agricoles et de pâturages en fonction du système de production, de chaque culture et du lieu, compte tenu des résultats de la visite sur le terrain effectuée par la Mission (en pour cent)**

<b>Culture/Système de production</b>	<b>Sud-ouest</b> (Hodh el Gharbi, Hodh Charghi)	<b>Centre-sud</b> (Tagant, Assaba, Guidimakha)	<b>Ouest</b> (Trarza, Brakna, Gorgol)	<b>Nord</b> (Adrar, Inchiri)
<i>Diéri</i> (mil, sorgho précoce, légumineuses)	Mil: 95 Légumineuses:100 Sorgho précoce: 95	Mil: 95 Légumineuses:100 Sorgho précoce: 95	Mil: 95 Légumineuses: 100 Sorgho précoce: 95	
<i>Diéri</i> (sorgho tardif)	35	35	35	
<i>Walo</i> (sorgho, maïs, légumineuses)		Sorgho: 60 Maïs: 25 Légumineuses: 25	Sorgho: 60 Maïs: 25 Légumineuses: 25	
Bas-fonds et décrue contrôlée (sorgho tardif, légumineuses)	35	35	35	100
Irriguée		30	30	

Les cultures du diéri, qui représentent normalement 30 pour cent environ de la récolte céréalière totale du pays, ont été gravement endommagées par les acridiens et la sécheresse pendant la campagne agricole de 2004. Comme le montre le tableau 2, et conformément aux rapports du personnel des services agricoles gouvernementaux, les récoltes de mil, de sorgho précoce et de légumineuses ont été pratiquement entièrement perdues dans toutes les régions visitées par les équipes de la Mission. Ces dégâts sont pour leur majorité imputables aux acridiens qui se nourrissent sur ces cultures tant au stade larvaire qu'adulte et ce, même dans les régions qui peuvent aussi avoir été touchées par la sécheresse. Le sorgho à maturation tardive ensemencé dans le cadre de ce système a été moins affecté du fait du manque d'affinité des acridiens pour le feuillage du sorgho. Une grande partie des cultures de sorgho ayant échappé à cette alimentation de début de campagne qui a dévasté les cultures de mil et de légumineuses, les agriculteurs espéraient que pendant l'épiaison, en novembre-décembre, les essaims d'acridiens seraient retournés dans leurs aires de reproduction hivernale au nord du pays. Les chiffres donnés dans le tableau 2 en ce qui concerne les pertes subies par les cultures de sorgho tardif étaient valables à l'époque des missions menées sur le terrain fin octobre. Toutefois, les rapports de début novembre du CLAA semblant signaler la présence d'essaims d'acridiens sur une très grande partie des superficies consacrées au sorgho du diéri, la situation peut s'être dégradée s'agissant du sorgho. Les wilayas du Hodh el Gharbi et du Hodh Charghi font exception, les essaims d'acridiens ayant disparu de cette région fin octobre. Dans le nord, la récolte céréalière du diéri sera nulle du fait de la sécheresse et des acridiens.

Les cultures du walo, autrefois très importantes pour les communautés agricoles installées le long des vallées fluviales, ne contribuent désormais guère à la production céréalière du pays. Cela tient à l'absence de crues saisonnières, en particulier du fleuve Sénégal, un problème qui s'est avéré particulièrement aigu cette année. En outre, cette production de fin de campagne a été entravée par la formation, ces dernières années, de populations de foreurs de tige aux densités très élevées, qui ont entraîné des pertes de rendement significatives par la destruction des tiges de maïs et de sorgho. Dans les wilayas du Guidimakha et du Gorgol, les crues saisonnières des bassins collecteurs naturels ont permis des semis du walo, mais les dégâts causés par les acridiens et les foreurs de tige abaisseront les rendements.

Les cultures de bas-fond et de décrue contrôlée, qui représentent depuis ces dernières années près de 25 pour cent de la production céréalière du pays, enregistreront vraisemblablement des résultats légèrement inférieurs à la normale cette année en raison de la baisse de certains réservoirs. En outre, les dégâts causés par les acridiens toucheraient près de 35 pour cent des superficies d'après les visites sur le terrain, et l'on espère que les cultures de sorgho tardif échapperont en grande partie à ce fléau et ne subiront pas d'autres dégâts. Toutefois, comme la plupart des systèmes de production du pays cette année, des pertes bien plus importantes

pourraient encore être enregistrées si les essaims d'acridiens demeurent présents aux premiers stades de remplissage des grains.

Les cultures irriguées, qui représentent plus de 90 pour cent de la production rizicole, constituent le seul système de production fiable. Ces dernières années, elles ont représenté plus de 50 pour cent de la production céréalière du pays. Cette part varie considérablement et est même plus élevée pendant les années de faibles pluviométrie et production dans les autres secteurs. Les périmètres irrigués se situent dans les wilayas du Trarza, du Gorgol, du Brakna et du Guidimakha. Malgré les efforts que déploie le gouvernement pour fournir des crédits aux agriculteurs de manière à ce qu'ils puissent utiliser des intrants pour produire du riz irrigué, l'endettement des agriculteurs commence à limiter leur utilisation des intrants et leur capacité d'accès fiable à l'eau d'irrigation. Ces deux facteurs contribuent à la baisse des rendements dans certaines zones. En outre, bien que la végétation rizicole soit protégée de la consommation des acridiens du fait de sa submersion, l'équipe a pu observer que les cultures avaient déjà subi des dégâts importants, tels que décrits ci-dessus (section 3.1). Environ 65 pour cent de la production de riz irrigué du pays provient du wilaya du Trarza où l'épiaison venait de commencer fin octobre et où des essaims d'acridiens importants et nombreux continuaient d'arriver sur les paddies, entre les pulvérisations aériennes d'insecticides. À l'époque, la Mission a estimé les pertes de récoltes à 30 pour cent environ, mais les agriculteurs craignaient des pertes bien plus importantes si les essaims demeuraient présents aux stades de remplissage des grains.

**Tableau 3. Production céréalière totale en 2004/05 par rapport à la moyenne de 1999/2000-2003/2004 (en milliers de tonnes)**

Système de production	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Moyenne cinq ans	2004/05	% de la moyenne
Pluviale ( <i>diéri</i> )	58,7	67,1	43,3	15,4	67,7	50,4	21,9	44
bas-fond and décru								
contrôlée	34,4	25,3	18,6	14,5	25,6	23,7	21,3	90
Décru simple ( <i>walo</i> )	10,1	4,2	1,3	0,4	7,0	4,6	0,4	48
irriguée	89,6	81,9	59,5	85,6	80,2	79,4	57,4	72
<b>Total</b>	<b>192,8</b>	<b>178,5</b>	<b>122,2</b>	<b>115,9</b>	<b>181,3</b>	<b>158,1</b>	<b>101</b>	<b>64</b>

Source: MDRE/Missions CILSS/FAO/PAM/FEWS-NET.

**Tableau 4. Production céréalière totale en 2004/05 par rapport à la moyenne de 1999/2000-2003/2004 (en tonnes)**

Céréale	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Moyenne cinq ans	2004/05	% de la moyenne
Sorgho	95 101	84 910	53 113	26 626	77 908	67 532	42 40	63
Mil	6 064	3 750	4 587	586	5 902	4 177.8	302	7
Maïs	5 148	13 651	6 168	3 375	17 712	9 210.8	2 286	25
Riz	86 463	76 200	58 809	85 272	78 999	77 149	55 965	73
<b>Total</b>	<b>192 776</b>	<b>178 511</b>	<b>122677</b>	<b>115 859</b>	<b>180 521</b>	<b>158 069</b>	<b>101 192</b>	<b>64</b>

Source: MDRE/Missions CILSS/FAO/PAM/FEWS-NET.

### 3.5 Autres cultures

Le niébé, les pastèques et dans une moindre mesure les arachides forment une partie importante du système de production *diéri*. On ne dispose pas de statistiques fiables sur les volumes de production de ces cultures, mais elles se pratiquent de façon extensive en cultures intercalaires avec les céréales. Les acridiens ont pratiquement totalement détruit ces cultures, éliminant ainsi du régime alimentaire une source importante de protéines.

L'ensemble du pays produit également des légumes d'été, dans tous les systèmes de production ainsi que dans le cadre des cultures irriguées de contre-saison. Toutes ces cultures ensemencées au mois d'octobre ont été

endommagées par les acridiens, dans l'ensemble du pays. Les cultures irriguées de contre-saison sont le seul espoir d'une production de légumes pour la campagne 2004-2005. Le succès de la récolte de légumes de contre-saison dépendra de l'accès à l'irrigation et, dans une moindre mesure, aux semences et autres intrants.

### **3.6 Élevage**

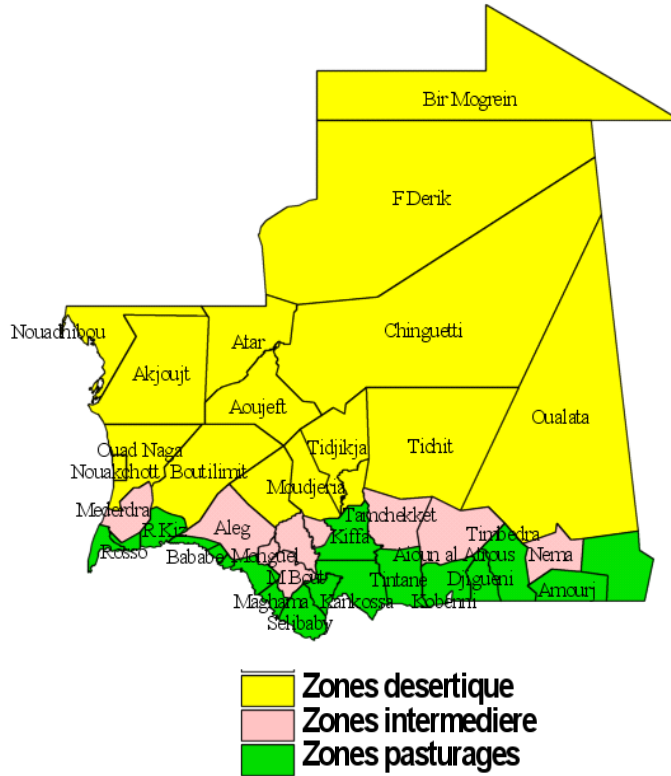
Étant donné l'importance du secteur de l'élevage dans le PIB de la Mauritanie (selon les estimations, ce secteur représente 80 pour cent de la contribution du secteur agricole rural au PNB), les effets de la sécheresse enregistrée cette année ainsi que des dégâts causés par les acridiens sur les parcours influenceront grandement la sécurité alimentaire des ménages. Selon les estimations de la FAO en ce qui concerne la taille du cheptel national en 2003, le pays compterait 14,2 millions d'ovins et de caprins, 1,5 million de bovins et 1,29 million de chameaux.

La Mission a constaté qu'il était encore plus difficile de séparer les effets de la sécheresse des dégâts causés par les acridiens sur les parcours que dans le cas des récoltes. De façon générale, les agriculteurs et les techniciens imputent le mauvais état de nombre des parcours du pays à la sécheresse, à laquelle ils accordent plus d'importance qu'aux dégâts causés par les acridiens. Cela tient à la capacité de régénération des herbages détruits par les acridiens si les pluies sont bonnes et à l'étendue des parcours qui interdit une destruction à grande échelle par les acridiens. La destruction quasi-totale de la végétation et des fruits des arbustes ainsi que des petits arbres est plus préoccupante, ceux-ci étant recherchés pour leurs jeunes pousses, notamment par les chameaux, pendant les périodes les plus sèches de l'année. À cela s'ajoutent deux autres sources de préoccupation: la qualité décroissante des herbages du fait de l'affinité des acridiens pour les espèces légumineuses et la perte des semences de graminées annuelles qui germent et procurent du fourrage pendant la saison des pluies suivante. Après les bonnes pluies de 2003 et un bon départ de la saison des pluies en 2004 en de nombreux endroits du pays, l'état général d'une bonne partie du cheptel national est satisfaisant. Dans le sud des wilayas des deux Hodhs, à Guidimakha, à l'ouest de Brakna et à Assaba, les parcours étaient en bon état en juillet. Toutefois, une grande partie du reste du pays a souffert des pluies insuffisantes et début septembre, la sécheresse, associée aux dégâts causés par les acridiens, a affecté les parcours dans l'ensemble du pays. Pour comprendre la situation actuelle du secteur de l'élevage dans le pays, trois zones importantes peuvent être identifiées (figure 2).

La zone désertique au nord du pays – essentiellement une zone de chameaux et de petits ruminants – a été gravement affectée par la perte de jeunes pousses, plus particulièrement des espèces Balanite, Acacia et Zizyphus. Selon les estimations, les pertes de jeunes pousses provenant de ces espèces dues aux acridiens seraient d'au moins 80 pour cent, ce qui signifie que fin octobre, la plupart des troupeaux ayant survécu s'étaient déplacés vers le sud, en direction de la zone intermédiaire. La perte des réserves de pâturages dans cette zone ont déjà été estimées à 100 pour cent. La zone intermédiaire (agro-pastorale), dont le cheptel représente 20 pour cent, 30 pour cent et 10 pour cent du cheptel national pour ce qui est, respectivement des petits ruminants, des bovins et des chameaux, a normalement une capacité de charge de deux mois. À l'issue de cette période, au cours d'une année normale, les troupeaux se déplacent vers le sud; toutefois, cette année la transhumance avait commencé deux mois plus tôt. Dans cette zone, les pertes des réserves de pâturages sont estimées à 40-50 pour cent environ pour 2004.

Figure 2. Zones pastorales de la Mauritanie

### Etat paturages octobre 2004



Les zones de pâturages du sud du pays peuvent être subdivisées en deux: les wilayas de l'ouest – région du fleuve Sénégal - où les chameaux ont commencé leur transhumance faute de jeunes pousses, et les wilayas de l'est qui auraient perdu près de 10 pour cent de leurs réserves de pâturages selon les estimations. Dans cette zone, le problème le plus important est la concentration d'animaux en provenance des régions septentrionales plus sévèrement touchées. En sus de la consommation rapide des pâturages de saison sèche, cette concentration d'animaux pourraient avoir des effets néfastes, notamment un accroissement de la mortalité due aux maladies, l'exercice d'une plus forte pression qui pousserait à une transhumance transfrontalière précoce et une augmentation des conflits possibles entre les bergers transhumants du nord et les agro-pasteurs locaux du sud.

#### 3.7 Campagne secondaire

La Mission ne disposait pas de statistiques concernant la production de contre-saison, mais compte tenu de la médiocrité des résultats de la campagne principale en 2004, cette production sera plus importante pour la sécurité alimentaire des ménages qu'elle ne l'est normalement. La production potentielle de contre-saison dépend de l'irrigation fluviale dans le sud et des pluies hivernales dans le nord. Les principales cultures des périmètres irrigués le long du fleuve Sénégal sont les légumes, en particulier pendant la campagne de contre-saison "froide", et le riz et le maïs pendant la campagne de contre-saison "chaude" qui débutera en mars 2005. Le succès de la production irriguée de contre-saison dépendra de la gestion des apports d'eau provenant des réservoirs et de la capacité des membres des coopératives agricoles à obtenir les intrants, y compris l'eau, nécessaires à la production.

#### **4. SITUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE**

##### **4.1 Marché et offre alimentaire**

La commercialisation des produits alimentaires notamment des céréales est libre en Mauritanie. Plusieurs opérateurs économiques privés et une société parapublique (la SONIMEX) assurent l'approvisionnement des marchés. Le gouvernement ne dispose que d'un stock national de sécurité de 6 000 tonnes blé fournie par l'Union Européenne qui assure également son renouvellement. La gestion de ce stock et de l'aide alimentaire est assurée par le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA). Les interventions du gouvernement sur le marché reste donc limité aux distributions de vivres lors des crises alimentaires. Le contrôle de devise et du taux de change de l'Ouguiya (la monnaie nationale) a été supprimé depuis 1995 ce qui offre davantage de marge de manœuvre aux opérateurs privée pour répondre à la demande. De plus, le pays dispose d'infrastructures portuaires fonctionnelles à Nouakchott et à Nouadhibou pour l'acheminement de ses importations et l'exportation de ses productions vers l'extérieur.

Les récoltes céréalières du pays couvrent en général moins de 30 pour cent des besoins. Elles sont supplées par les légumineuses (niébé, arachides et pastèques) et les produits d'origine animales (viande et lait). Le marché extérieur constitue de fait la principale source d'approvisionnement du pays en denrées alimentaires. Les principales importations: blé, riz, thé, sucre, lait et huiles végétales proviennent essentiellement d'Europe et d'Asie. Les importations de céréales sèches (mil, sorgho, maïs) proviennent principalement du Mali et dans une moindre mesure du Sénégal. Ces échanges sont très peu suivis mais on estime que le volume des transactions peut atteindre des centaines de tonnes lorsque la production dans les régions frontalières avec ces pays est bonne.

Les importations de céréales couvrent plus de 70 pour cent des besoins du pays chaque année. Le pays est importateur net de céréales. L'insuffisance chronique de céréales sèches et de légumineuses (mil, sorgho et niébé) qui constituent la base de l'alimentation en milieu rural, notamment dans les régions au sud et dans la vallée du fleuve Sénégal a entraîné des mutations profondes dans les habitudes alimentaires en faveur principalement du blé et du riz. Les consommations en ces denrées sont actuellement plus importantes que celles des céréales locales entraînant une forte dépendance du pays vis-à-vis du marché extérieur pour assurer sa sécurité alimentaire.

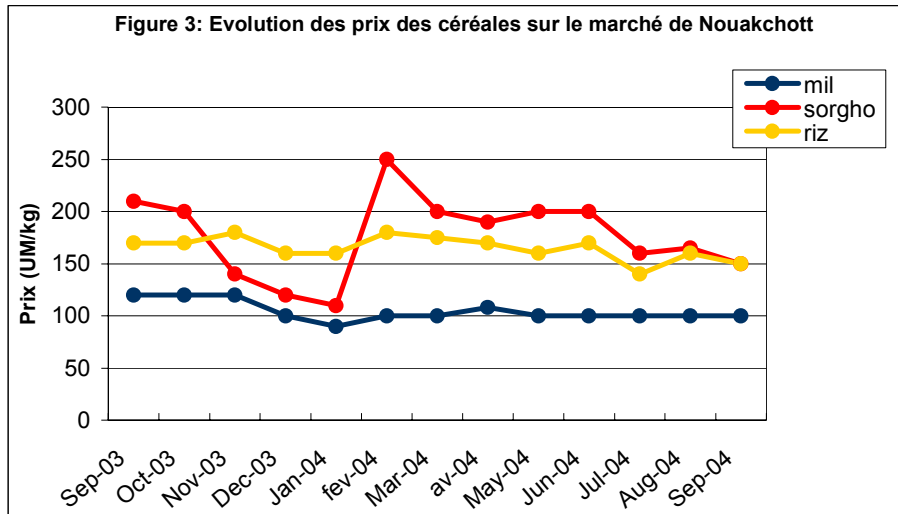
Les récoltes de la campagne 2003/04 ont été bonnes comparées à celles des deux campagnes précédentes qui ont été particulièrement mauvaises. Les disponibilités céréalières ont été par conséquent plus importantes sur les marchés.

Entre janvier et septembre 2004, le prix du mil a été stable (se situant autour de 100 UM/kg) et inférieure de 6 pour cent en moyenne par rapport à celui observé en 2003.

En revanche, l'évolution du prix du sorgho s'est caractérisée par une hausse importante en début d'année et par des niveaux nettement plus élevés que l'année dernière (12 pour cent en moyenne). Au moment des récoltes, son prix a fortement augmenté en passant de 100 UM/kg en décembre 2003 à 110 UM/kg en janvier puis 250 UM en février 2004 soit une augmentation de 150 pour cent entre décembre 2003 et février 2004. Mais, à partir de mars il a amorcé un mouvement à la baisse qui s'est poursuivie jusqu'en septembre certainement sous l'influence des récoltes du sorgho de décrue (Walo). Le prix a été en général supérieur à celui de 2003.

Le prix du riz importé a été moins stable dans le temps que celui du sorgho mais il a affiché une tendance légère à la baisse de février à septembre. Il a augmenté de 160 UM/kg en janvier à 180 UM/kg en février puis a baissé à 175 UM en mars. Entre le mois d'avril et de septembre il a oscillé entre 160 UM/kg et 140 UM/kg. Sur toute la période, le prix moyen du riz a été en retrait de 4 pour cent par rapport à celui observé la même période en 2003 (figure 3).

Les prix du blé et de ses produits dérivés (farine et pâtes alimentaires) ont atteint des niveaux particulièrement élevés cette année malgré le bon niveau d'approvisionnement des marchés. Le prix moyen du blé est passé de 60 UM/kg en 2003 à 100 UM/kg en 2004 soit une augmentation de 67 pour cent. Cette hausse serait due en grande partie au prix élevé du blé sur le marché international cette année. Son importance réelle doit cependant être mesurée au regard des ventes à prix modérés opérées en 2003 par le gouvernement dans le cadre des mesures d'atténuation de la crise alimentaire consécutive à la sécheresse de la campagne 2002/03. Lors de ces ventes, le prix du blé sur plusieurs marchés de l'intérieur du pays (willaya du Tagant, région de l'Aftout, région d'Atar etc.) avait baissé jusqu'à 40 UM/kg.



Dans l'ensemble, la situation alimentaire du pays a été assez bonne jusqu'en septembre 2004. Les marchés ont été régulièrement approvisionnés et les prix des denrées alimentaires en baisse globale par rapport à l'année dernière sauf pour le blé et dans une moindre mesure le sorgho. Toutefois lors du passage de la mission à la mi-octobre la situation avait beaucoup évolué et les prix des denrées alimentaires étaient en hausse sur tous les marchés du pays en particulier sur ceux de l'intérieur. Malheureusement les relevés de prix par l'Observatoire sur la sécurité alimentaire (OSA) n'ont pas été réguliers cette année et n'étaient pas disponibles au passage la mission pour permettre une meilleure appréciation du niveau réel de la hausse générale de prix constaté par la mission suite aux investigations de terrain menées dans huit Willayas (régions administratives) du pays.

Dans toutes ces willayas, le niveau des prix des denrées alimentaires était très élevé par rapport à celui d'octobre 2003 et juin 2004 (début de l'hivernage). Cette augmentation des prix variait de 60 pour cent à 100 pour cent<sup>3</sup> dans plusieurs localités pour les céréales sèches (mil, sorgho) et le niébé. Pour le riz et le blé ces hausses se situaient en général entre 15 pour cent et 30 pour cent. Les marchés étaient bien approvisionnés en riz et en blé mais très faiblement en céréales locales et en niébé.

L'offre de céréales sèches et de niébé est actuellement très faible du fait de l'épuisement des stocks paysans et des perspectives de mauvaises récoltes à cause surtout des dégâts occasionnés par l'invasion du criquet pèlerin. Également, le flux transfrontalier en provenance du Mali qui approvisionne généralement la Mauritanie en mil, sorgho et niébé, a fortement diminué du fait de la combinaison de la sécheresse et de l'invasion acridienne au Mali. En effet, les cultures de mil et de niébé dont la récolte intervient généralement en octobre et met fin à la période de soudure ont été pratiquement détruites par ces acridiens en Mauritanie et dans la zone frontalière du Mali avec ce pays. Les cultures de sorgho dont les récoltes doivent intervenir dans les prochains mois sont encore sous la menace des acridiens en Mauritanie et souffrent de la sécheresse dans les deux pays.

L'offre de riz et de blé par contre est bonne mais leurs prix sont élevés ce qui les rend déjà inaccessibles pour les ménages les plus démunis.

Concernant les denrées d'origine animale, les productions de lait sont jugées encore bonnes par les agro pasteurs sauf dans la willaya de l'Inchiri, ce qui permet d'assurer encore les besoins de consommation des ménages. La consommation de viande par contre serait en nette diminution du fait des prix jugés trop élevés.

Actuellement, l'accès aux denrées alimentaires reste possible grâce aux mécanismes de survie que les populations ont commencé à développer. Celle-ci inclut actuellement la migration des jeunes à la recherche d'emploi, les achats à crédit et la réduction des rations alimentaires et la substitution de denrées en fonction des

<sup>3</sup> Les investigations ont été menées dans les villages auprès des populations et de quelques commerçants. Ils doivent être appréciés de façon qualitative ce qui était l'objectif de la mission compte tenu des moyens disponibles et de la méthode d'investigation utilisée. Toutefois, les résultats reflètent assez bien la situation sur le terrain.

prix (céréales locales par le riz ou le blé) et la suppression dans les repas des denrées jugés non prioritaires (viande). La vente du bétail comme moyen d'accès à la nourriture n'est pas encore répandu ce qui rend les prix du bétail encore élevé dans plusieurs régions sauf dans le Hodh Charghi et le Hodh Gharbi.

Ces mécanismes ont permis aux populations de maintenir jusqu'à présent un niveau d'alimentation normal. La situation est cependant déjà précaire pour les plus démunis et va se dégrader assez rapidement dans les mois à venir pour beaucoup de personnes. Les récoltes attendues sont des plus faibles ces dernières années et ne permettront pas de renverser la tendance de hausse actuelle des prix sur le marché en ce qui concerne les céréales locales. Les approvisionnements à partir du Mali restent également incertains. Les prix des denrées importés (riz et blé) sont soumis aux fluctuations du marché international et au cours du pétrole qui pourrait affecter les coûts de transport s'il continue de grimper comme c'est le cas actuellement.

Les perspectives alimentaires du pays sont en conséquence mauvaises comme ce fut le cas en 2002/03 suite à la sécheresse. Le recours à des importations plus importantes et certainement à l'aide alimentaire sera nécessaire dans les prochains mois pour éviter une crise alimentaire dans le pays.

Par ailleurs, la situation du bétail sera également difficile en 2005 compte tenu des disponibilités très limitées en pâturage du fait de la sécheresse et de l'invasion acridienne. On estime qu'elles ne couvriront les besoins du cheptel que pendant 3 à 4 mois seulement s'ils ne sont pas détruits par les feux de brousse. Les mouvements de transhumance vers le Mali et le Sénégal seront également confrontés à l'insuffisance de pâturage dans ces pays du fait des mêmes fléaux. Déjà des mouvements de transhumances précoces sont notés partout dans le pays. Le recours à l'aliment bétail sera nécessaire pour maintenir les troupeaux dans un état nutritionnel et sanitaire adéquat.

#### **4.2 Bilan céréalier prévisionnel 2004/05**

Le bilan céréalier prévisionnel 2004/05 est fondé sur les hypothèses suivantes:

- La population au 30 avril 2005, (milieu de la campagne) est estimée à 2 858 267 personnes sur la base des résultats du recensement général de la population réalisé en décembre 2000 par l'Office national de la Statistique. Selon ces données, la population en décembre 2000 était de 2 548 157 personnes avec un taux de croissance annuelle de 2,63 pour cent.
- Une consommation céréalière par habitant de 138,9 kg fondée sur la moyenne des consommations des cinq dernières années. Ceci conduit aux quantités suivantes par type de céréale: riz: 29,7 kg, blé: 81,8 kg, céréales sèches (mil, sorgho, maïs): 27,4 kg.
- L'alimentation des chameaux et des vaches laitières avec le blé est une pratique courante en Mauritanie. L'utilisation du blé pour l'alimentation des animaux sera plus importante cette année, suite au manque de pâturage dû aux criquets et à la sécheresse. La mission estime qu'environ 52 000 tonnes de céréales seront utilisées à cette fin.
- Un taux de 15 pour cent pour perte post-récolte et semence a été utilisé pour le mil, le sorgho et le maïs. Pour le riz, ce taux est de 10 pour cent et celui à l'usinage de 67 pour cent.
- Au regard de la situation de l'offre, on considère qu'il n'y aura pas de variation de stock au cours de l'exercice.
- En l'absence de données sur les prévisions d'importation, la moyenne de importations au cours des cinq dernières années a été utilisée pour le blé et les céréales sèches. En ce qui concerne le riz, les importations réalisées l'an passé ont été reconduites. En 2002/03, aucune importation de riz n'a été reportée du fait de la suspension des importations de riz en 2003 par le gouvernement pour permettre d'écouler la production nationale. Cette prévision tient également compte de la baisse de production de riz cette année. Sur cette base, les prévisions d'importations commerciales sont estimées à 281 600 tonnes dont 22 000 tonnes de riz et 259 000 tonnes de blé et 615 tonnes de céréales sèches. L'aide alimentaire annoncée par les donateurs s'élève 31 120 tonnes dont 10 860 tonnes de riz seront fournies par le Japon et l'Italie, et 20 260 tonnes blé par le PAM et l'Union Européenne.

Sur la base de ces hypothèses, le bilan céréalier du pays(cf. tableau 5) dégage un déficit en céréales de 64 300 tonnes soit 16 pour cent des besoins de consommation humaine ce qui représente 2 mois de consommation

**Tableau 5: Bilan céréalier prévisionnel 2004/05 (milliers de tonnes 1/)**

	<b>Riz</b>	<b>Blé</b>	<b>Céréales sèches</b>	<b>Total</b>
Population au 30/04/05				2 858 267
<b>DISPONIBILITES INTERNES</b>	<b>56,0</b>	<b>0,0</b>	<b>45,2</b>	<b>101,2</b>
Variation de stocks	0,0	0,0	0,0	
Production brute	56,0	0,0	45,2	101,2
<b>EMPLOIS</b>	<b>107,3</b>	<b>283,8</b>	<b>87,1</b>	<b>478,2</b>
Consommation humaine	84,9	233,8	78,3	397,0
Consommation animale	0,0	50,0	2,0	52,0
Pertes et semences	22,4	0,0	6,8	29,2
Exportations	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>BESOINS D'IMPORTATION</b>	<b>51,3</b>	<b>283,8</b>	<b>41,9</b>	<b>377,0</b>
Importation commerciale prévue	22,0	259,0	0,6	281,6
Aide alimentaire	10,9	20,3	0,0	31,1
Déficit non couvert	<b>18,4</b>	<b>4,5</b>	<b>41,3</b>	<b>64,3</b>

1/ Les besoins de consommation de la population sont estimés à partir de la consommation apparente moyenne des cinq dernières années, ce qui pourrait conduire à des résultats différents de ceux du CLSS qui utilise des normes de consommation fixes.

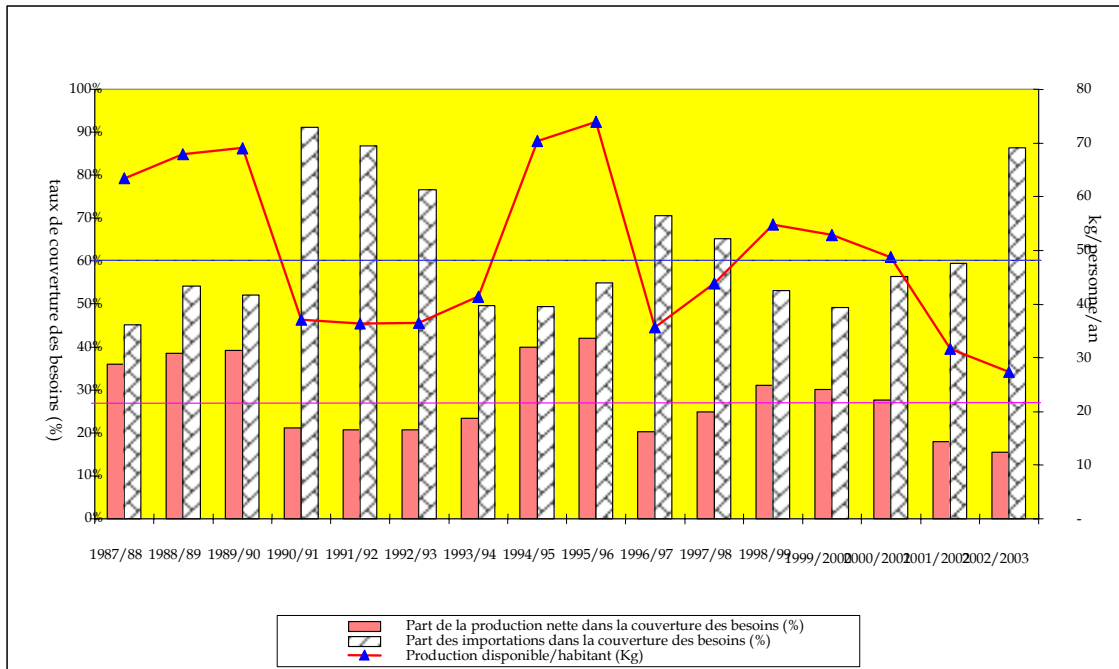
## **5. ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ DES BESOINS D'AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE**

### **5.1 Situation générale de la sécurité alimentaire**

La sécurité alimentaire en Mauritanie est fortement dépendante des conditions pluviométriques. Elle est également tributaire de la pauvreté rurale qui handicape toute possibilité de progrès en matière de production agricole. Le potentiel pastoral (espace de parcours et cheptel) est important et assure la survie d'une partie importante de la population. Les surfaces cultivables représentent moins de 1 pour cent de la superficie totale, soit près de 500 000 hectares et les cultures pluviales qui assurent l'essentiel de la production sont pratiquées au sud du pays le long du fleuve Sénégal et de la frontière avec le Mali. La production par tête fluctue au grès de la pluviométrie (figure 1). Même en année de forte pluviométrie, la production céréalière nette couvre au plus 30 pour cent des besoins en céréale du pays.



**Figure 4: Taux de couverture des besoins (en %) par la production céréalière nette et les importations et Production nette par tête (en kg/an)**



Ces dernières années, le pays a connu des épisodes récurrents de variabilité climatique qui ont fortement perturbé les systèmes de vie des populations rurales. En 2002, des intempéries (pluies froides et vent frais) en janvier avaient décimé une partie importante des cheptels de case de l'ouest du pays, puis une sécheresse sans précédent depuis 1984 a touché toute la zone agropastorale et affecté les productions céréalières et l'élevage. En 2004, le pays a également subi les méfaits de l'invasion acridienne et les affres de la sécheresse dans certaines zones. La bonne année pluviométrique 2003 avait donné un peu d'espoir aux ménages ruraux, pour entrevoir un début de redressement des systèmes de production. Les criquets, la sécheresse et l'insuffisance de la crue du fleuve Sénégal ont annihilé ces espoirs et ramenaient le pays à la dure réalité des dangers naturels permanents.

Face à ces crises multidimensionnelles et répétitives, le PAM a toujours apporté son assistance aux populations victimes de ces calamités naturelles par une aide alimentaire. Ainsi, depuis 1998, quatre opérations d'urgence ont été mises en réponse à des sécheresses, inondations et intempéries qui ont affecté plus de 80 pour cent des ménages de la zone agropastorale. En mars 2004, une Intervention prolongée de secours et de réhabilitation (IPSR) a été préparée pour réduire la vulnérabilité des ménages affectés par ces différentes crises. L'IPSR a été approuvée en octobre 2004 par le Conseil d'administration du PAM pour une durée de trois ans (à compter de janvier 2005) et des besoins en vivres de 31 794 tonnes destinés à 188 443 personnes par an.

**Tableau 6. Classification des ménages des zones touchées par l'invasion acridienne par rapport à la structure de leurs revenus et de leurs dépenses (en pour cent)**

	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Strate 4
<b>Classification des ménages par rapport à la structure des revenus</b>				
Ménage à revenu très faible	54,9	65,7	73	91,9
Ménage à revenu moyen	15,9	18,9	19,4	13
Ménage à revenu acceptable	29,2	15,4	7,6	15,1
<b>Classification des ménages par rapport à la structure des dépenses</b>				
Ménage à faibles dépenses	50,5	74,8	63,4	62,4
Ménage à dépenses moyennes	30,5	16,1	25,6	21,9
Ménage à dépenses acceptables	19	9,1	11	15,7

## 5.2 Objectifs et méthode d'évaluation

En plus de l'évaluation de l'impact de l'invasion acridienne sur la production agricole, la situation de la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des populations dans les zones infestées, le Bureau de pays du PAM Mauritanie a mené des enquêtes de vulnérabilité pour apprécier la situation de la sécurité alimentaire des ménages touchés par le péril acridien. Cette étude a été menée en collaboration avec le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) et d'autres partenaires. Les objectifs spécifiques de l'enquête sont les suivants:

- Évaluer la situation d'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages;
- Dégager les caractéristiques des ménages en situation d'insécurité alimentaire chronique ou vulnérables à l'insécurité alimentaire;
- Caractériser les communautés (villages, strates ou ensemble de villages) en situation d'insécurité alimentaire ou vulnérables à l'insécurité alimentaire;
- Identifier les causes de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire;
- Identifier les systèmes de vie et de survie des populations;
- Caractériser les populations en insécurité alimentaire ou très vulnérables à l'insécurité alimentaire;
- Quantifier l'effet de l'aide alimentaire sur les ménages.

L'analyse des données secondaires a permis d'identifier 4 strates dans la zone d'intervention du PAM par une triangulation de variables comme les conditions biophysiques et les systèmes de production et de vie des populations. Les quatre strates sont:

- Strate 1: Vallée du fleuve Sénégal (ouest Trarza, sud Brakna, sud Gorgol)
- Strate 2: Aftout (nord Trarza, nord-est Brakna, nord Gorgol, ouest Assaba)
- Strate 3: Affolé (sud-est Tagant, nord Assaba, nord-ouest Hodh el Gharbi)
- Strate 4: Sud-est (sud Assaba, sud des deux Hodh).

La base de sondage est constituée des communes dans lesquelles les villages (unités primaires) et les ménages (unités secondaires) sont tirés au hasard. Pour chaque ménage retenu, tous les membres exploitants agricoles sont retenus comme éléments de l'échantillon. Au total, 48 villages et 578 ménages ont été enquêtés. En plus de l'enquête conjoncturelle, tous les ménages sélectionnés seront suivis pendant douze mois à raison d'une enquête tous les trois mois.

## 5.3 Situation de la sécurité alimentaire et perspectives

L'enquête VAM a analysé plusieurs éléments structureaux des ménages qui ont mis en évidence la précarité de la situation alimentaire des populations et leur extrême vulnérabilité aux crises. Parmi ces éléments, la structure des sources de revenus des ménages (production agricole, élevage, pêche, petit commerce, migration, emploi salarié) et les dépenses des ménages permettent d'illustrer cet état de fait et surtout d'apprécier leur capacité à subvenir durablement à leurs besoins alimentaires. Les résultats par strate sont donnés dans le tableau ci-dessous<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Un ménage est à revenu très faible si ces revenus mensuels sont inférieurs ou égaux à 70 pour cent du revenu moyen mensuel de l'ensemble des ménages enquêtés, soit 21 588 UM. Le revenu moyen mensuel de l'ensemble des ménages enquêtés est de 30 840 UM.

Il ressort de ce tableau qu'au moins 7 ménages sur 10 ont des revenus très faibles à moyens. Ces ménages sont à prédominance agricole et pastorale. Dans l'Aftout, l'Affolé et le Sud-est, plus de 65 pour cent des ménages ont des revenus très faibles et les populations vivent avec moins de 2 \$EU par jour. Pour les dépenses, les ménages avec une faible capacité de dépense sont plus représentés dans l'Aftout, l'Affolé et le Sud-est. Dans ces zones vivent également les populations parmi les plus démunies de la Mauritanie.

L'enquête a également montré que l'essentiel des dépenses de ces ménages est consacré à la nourriture. La mission FAO/PAM/FEWS NET d'évaluation de l'impact du criquet avait déjà noté cette situation.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'analyse a porté sur la qualité du régime alimentaire et sur la prééminence de l'aide alimentaire dans la consommation des ménages. Quatre groupes de ménages ont été définis:

- Les ménages sont en insécurité alimentaire ou avec un régime alimentaire pauvre: dépendance exclusive vis-à-vis de 3 groupes d'aliments, régime basé essentiellement sur une céréales, l'huile et un peu de légumineuse.
- Les ménages très vulnérables à l'insécurité alimentaire caractérisés par un régime alimentaire minimal, des céréales diversifiées et des sources de protéines (viande, poisson, etc.) à une fréquence faible.
- Les ménages vulnérables ou à régime alimentaire acceptable: consommation de plus de 5 groupes d'aliments mais à des fréquences faibles.
- Les ménages non vulnérables ou à bon régime alimentaire: accès à tous les groupes d'aliments et à une bonne fréquence de consommation.

Les résultats de l'analyse donnent le tableau ci-dessous.

**Tableau 7. Classification des ménages par rapport à la consommation (en pour cent)**

Classification des ménages	Strate 1: Fleuve		Strate 2: Aftout		Strate 3: Affolé		Strate 4: Sud Est	
	Origine de l'alimentation							
	Bénéficiaire de l'aide alimentaire	Sans aide 1/	Bénéficiaire de l'aide alimentaire	Sans aide 1/	Bénéficiaire de l'aide alimentaire	Sans aide 1/	Bénéficiaire de l'aide alimentaire	Sans aide 1/
Ménages en insécurité alimentaire	24,8	30,8	11,8	27,6	8	30	30,3	33,2
Ménages très vulnérables	13,5	26,7	41	36,7	35	43,7	40,4	45,9
Ménages vulnérables	38	30,4	27,2	24,6	30	19,1	19,1	14,6
Ménages pas vulnérables	23,7	12,2	20	11,1	27	7,2	10,2	6,3

1/ Échantillon faible.

Il ressort de cette étude que près de 60 pour cent des ménages enquêtés sont soit en insécurité alimentaire chronique (24,6 pour cent), soit très vulnérables à l'insécurité alimentaire (35,4 pour cent). Les ménages en insécurité alimentaire malgré les aides alimentaires sont plus représentés dans la vallée du fleuve et dans le sud-est. Cela peut s'expliquer par le fait que ces zones n'ont pas bénéficié du volet « Soudure 2004 » de l'EMOP 10249.0. Par contre dans l'Aftout et l'Affolé où cette opération a été déployée, les ménages en

- 
- Un ménage est à revenu moyen si ces revenus mensuels sont compris entre moins de 30 pour cent et plus de 15 pour cent du revenu moyen mensuel de l'ensemble des ménages enquêtés ou si ses revenus sont compris entre 21 588 et 35 466 UM ;
  - Un ménage est à revenu acceptable si ces revenus sont supérieurs à plus de 15 pour cent du revenu moyen mensuel de l'ensemble des ménages enquêtés, soit 35 466 UM.
  - Un ménage est dit à faibles dépenses si ses dépenses mensuelles sont au moins inférieures ou égales à 70 pour cent des dépenses moyennes mensuelles de l'échantillon, soit 18 410 UM ;
  - Un ménage est dit à dépenses moyennes si ses dépenses moyennes mensuelles sont comprises entre moins de 30 pour cent et plus de 15 pour cent des dépenses moyennes mensuelles de l'échantillon ou si ses dépenses sont comprises entre 18 410 et 30 245 UM;
  - Un ménage est classé à dépenses acceptables si ses dépenses moyennes mensuelles sont supérieures à plus de 15 pour cent aux dépenses moyennes mensuelles de l'échantillon, soit 30 245 Ouguiya.

insécurité alimentaire sont inférieurs à 12 pour cent. Ces ménages mangent un repas par jour constitué de presque la même céréale (riz ou blé), d'huile, très rarement des légumineuses ou de protéines animales. C'est également des ménages de faible taille dont 15 pour cent sont dirigés par des femmes. Leurs principales sources de revenus sont la vente de produit agricole et/ou d'élevage, le petit commerce et les travaux journaliers. Ils appartiennent à la catégorie des ménages à revenus mensuels très faibles consacrés pour l'essentiel aux dépenses alimentaires et de santé. Même avec de l'aide alimentaire, ces ménages ne couvrent pas leurs besoins essentiels. La précarité de ces ménages est plus grande quand ils ne reçoivent pas de l'aide alimentaire. Ils représentent au moins 30 pour cent dans toutes les strates sauf dans l'Aftout. Cette zone est caractérisée par un niveau d'insécurité alimentaire encore très élevée due en partie à la récurrence de ce phénomène depuis plusieurs années. Les caractéristiques de ces ménages sont similaires à celles des ménages recevant de l'aide.

Concernant les ménages vulnérables avec ou sans aide alimentaire, ils sont plus de 40 pour cent dans l'Aftout et le sud-est, 35 pour cent dans l'Affolé et seulement 13 pour cent au fleuve. Ce groupe diffère des ménages en insécurité alimentaire par la diversification des sources d'aliments et l'utilisation fréquente du lait comme aliment de base. Ils assurent jusqu'à 2 repas par jour. Les femmes chefs de ménage représentent en moyenne 12,3 pour cent de l'ensemble des strates, avec une prédominance dans le sud-est (sud Assaba, sud des deux Hodh). Les ménages très vulnérables sont plus nombreux dans l'Aftout et le sud-est (40 pour cent) ; ils sont 35 pour cent dans l'Affolé et 13 pour cent au fleuve. Malgré l'aide alimentaire qu'ils reçoivent, ces ménages restent extrêmement vulnérables.

Les autres ménages peu ou pas vulnérables, sans aide alimentaire représentent entre 36 pour cent et 43 pour cent des ménages enquêtés de la vallée et de l'Aftout. Ils sont plus faiblement représentés dans l'Affolé et le sud-est (entre 21 pour cent et 26 pour cent). Quand ils reçoivent de l'aide alimentaire malgré leur faible niveau de vulnérabilité, les proportions augmentent de façon importante: 62 pour cent dans la vallée, 47 pour cent dans l'Aftout, 57 pour cent dans l'Affolé et 29 pour cent dans le sud-est. L'aide alimentaire semble contribuer à la réduction de la vulnérabilité des ménages ayant des capacités ou des opportunités socio-économiques plus importantes ou des systèmes de vie moins marqués par la précarité alimentaire. Les ménages en insécurité alimentaire ou très vulnérables auraient alors atteint un niveau d'instabilité que l'aide alimentaire ponctuelle ne permet de résorber.

Au vu de ces résultats, les groupes socio-économiques en situation de difficulté alimentaire extrême sont les ménages en insécurité alimentaire ou très vulnérables localisés surtout dans l'Aftout, l'Affolé, le sud Assaba et le sud des deux Hodh.

#### **5.4 Estimation des besoins d'aide alimentaire d'urgence**

Le 11 novembre, le gouvernement de Mauritanie a organisé une rencontre avec les partenaires au développement et a demandé une aide d'urgence de 111 667 tonnes de vivres<sup>5</sup> pour des distributions ciblées, 100 000 tonnes de grain pour des ventes à prix subventionnés et 135 000 tonnes d'aliments de bétail. Soit au total 246 667 tonnes pour la seule année 2005.

Après les résultats de l'étude VAM et la mission d'évaluation de l'impact de l'invasion acridienne sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité, la stratégie du PAM est de préparer une révision budgétaire du PRRO 10259.0 pour répondre à la requête du gouvernement. Les évaluations sont en cours à la lumière des différentes missions ci-dessus.

#### **5.5 Possibilités d'achats locaux**

Dans le contexte d'une réduction importante des productions céréalières du fait de l'invasion acridienne (cultures pluviales), de la sécheresse et de l'insuffisance des crues du fleuve Sénégal (cultures irriguées, walo, cultures de décrue et de derrière barrage), il ne sera pas possible d'envisager des achats locaux de céréales pour les opérations d'urgence. L'importation des denrées est la seule alternative possible.

---

<sup>5</sup> Réparties en 84 573 tonnes de céréales, 12 686 tonnes de légumineuses, 6 343 tonnes d'huile végétale, 6 218 de WSB et 1 847 tonnes de sucre. Ces ressources sont prévues pour couvrir les besoins de 885 200 personnes vulnérables pendant 9 mois.

## **5.6 Réserve de sécurité alimentaire**

Le Programme de Pays 10209.0 (2003-2008) du PAM Mauritanie prévoit de consacrer 10 pour cent des ressources programmées de 22 009 tonnes de l'Activité 1 (Appui au développement rural), soit environ 2 200 tonnes comme réserve alimentaire d'urgence à mobiliser en cas de crise alimentaire d'origine climatique. Le PRRO prévoit également une réserve de contingence de 3 200 tonnes à mobiliser pour faire face à une situation exceptionnelle.

Au niveau du gouvernement, le stock national de sécurité de 6 039 tonnes peut toujours être utilisé comme réserve d'urgence si les conditions de mobilisation et de renouvellement du stock grain pour grain sont respectées par les acteurs.

## **5.7 Capacités logistiques et contraintes**

L'évaluation des capacités logistiques réalisée en juin 2002<sup>6</sup> avait identifié diverses contraintes logistiques liées au monopole exercé par la Fédération nationale des Transporteurs de Mauritanie (FNTM) sur les transports routiers dans le pays, à l'insuffisance de routes secondaires et tertiaires pour atteindre les zones rurales (communes, villages, hameaux), surtout pendant la saison des pluies. Le CSA a des moyens de transport mais le parc est insuffisant et assez vieux pour suppléer le monopole de la FNTM en cas de crise majeure, comme en 2002/03.

Les capacités de stockage des denrées sont relativement importantes. Par exemple, les magasins du CSA, répartis dans tout le pays, peuvent contenir jusqu'à 75 000 tonnes de vivres. Le Ministère de l'éducation nationale dispose également de magasins qui pourraient être utilisés en cas de besoin.

## **5.8 Utilisation des programmes en cours d'aide alimentaire**

L'utilisation du PRRO 10359.0 du PAM (à travers une révision budgétaire) ou des ressources du Programme de pays 2003-2007 (à travers les activités de développement rural, d'appui à l'éducation (cantines scolaires) et de santé/nutrition peuvent contribuer à atténuer les effets de la crise chez les populations ciblées touchées par la crise.

# **6. PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS D'AIDE AGRICOLE ET PASTORALE D'URGENCE**

## **Mise en place optimale des stratégies de production pour les mois à venir et l'hivernage 2005**

Le groupe qui est ciblé ici pour une intervention d'urgence concerne une population des plus démunis composé de paysans et d'éleveurs victimes de l'invasion acridienne qui se traduira par une situation d'insécurité alimentaire grave. Ces populations paysannes pratiquent une seule typologie de culture de subsistance (culture sous pluie) où le sorgho est prédominant et qui est complètement dévasté par les criquets. Les éleveurs non transhumants possédant un nombre très limité d'animaux, constitué le plus souvent de petits ruminants et 1 à 5 vaches affronteront des difficultés suite au manque de pâturage cette année.

Les populations périurbaines qui survivent grâce à la production de leur petits périmètres maraîchers, traditionnellement extrêmement vulnérables et ont vu leur principale source de revenus anéantie, seront également visées.

Pour réduire les conséquences des dégâts causés par le criquet pèlerin sur les paysans et éleveurs, il est impératif de venir en aide au monde rural par la mise en place de divers interventions à très court terme.

### **1 Intervention: disponibiliser des semences**

#### **a) Semences maraîchères:**

La distribution des semences maraîchères pour les cultures de contre saison particulièrement dans les zones périurbaines, ainsi que du petit matériel horticole à savoir:

---

6 UN WFP Logistics Capacity Assessment. juin 2002.

Les semences de: carottes, oignons, choux, tomates, aubergines, navets, pommes de terre etc.  
Le matériel horticole: des pelles, des pioches, des râpeaux, des brouettes, du grillage de protection des binettes, des fourches, des arrosoirs et des seaux.  
La réception de ce matériel doit se faire dans le plus bref délai.

b) Semences céréalières:

Les semences en céréale pour la campagne agricole 2005 doivent être disponibles très tôt avant le démarrage effectif de la campagne pluviale. La date de réception de ces semences ne doit pas excéder le 31 mai et l'acheminement vers les sites au plus tard le 20 juin. Les semences de sorgho doivent être de cycle court en majorité afin de minimiser la longueur de la période de soudure pour les paysans très démunis. Pour éviter les mauvaises semences, un contrôle rigoureux doit être effectué au préalable avant de procéder à l'achat en passant par:

- L'analyse de qualité
- La détermination du taux de germination
- La pureté spécifique des semences
- De ce fait, il doit y avoir une prospection du marché au niveau national et/ou régional pour acquérir la quantité et la qualité des semences souhaitées.

c) Semences fourragères:

Les cultures fourragères seraient d'un grand apport pour les petits éleveurs et les agro-pasteurs. Les spéculations les plus indiquées sont: Pois d'Olique (*d'Olicos Lab Lab* ; la Luzerne (*Alpha alpha* ; le niébé fourrager (ISRA 66-65); le Sorgho fourrager (CE 145).

d) Banques céréalières:

Il est important de procéder à des nouvelles créations et au renforcement des banques de céréales existantes dans les villages pour permettre aux ruraux d'accéder à ce produit de 1<sup>ière</sup> nécessité et à un prix modéré.

e) Boutiques villageoises:

Avec des petits fonds même à titre de prêt destinés aux coopératives féminines, permettront l'achat des produits de premières nécessité pour mettre en place des boutiques afin de parer à toute hausse illicite des prix.

## **2 Intervention: renforcement des capacités de lutte**

Le renforcement des capacités de lutte des comités villageois et des brigades, passera par:

- L'acquisition du matériel adéquat et de bonne qualité pour préparer les populations à affronter les crises à venir: pelles, pioches, râpeaux, brouettes pour la lutte mécanique (pour creuser des tranchées afin d'enfourer les larves). Le PAM pourrait appuyer ces initiatives par un programme « Food for Work » de même de d'autres partenaires institutionnels pour mettre en œuvre des actions « Cash for Work » dans le cadre de programmes à haute intensité de main d'œuvre.
- Du matériel pour la lutte chimique à petite échelle: des produits concentrés émulsionnables, des pulvérisateurs manuels adaptés et à basse pression, des combinaisons de protection, des gants, des lunettes, des masques etc.
- La formation des comités villageois et des brigades de lutte aux techniques d'application, de maintenance, de gestion et de suivi du matériel. Cette formation pourra être dispensée par le CLAA, appuyé par le PAM dans le cadre de «Food for Training».

## **3 Intervention: surveillance du bétail**

Dans le domaine de l'élevage, l'accent sera mis sur un apport de blocs multi-nutritionnels sous forme de pierre à lécher qui serait d'une grande utilité pour les animaux. La réalisation de ce programme nécessite du matériel vétérinaire (alcool, teinture d'iode, bleu de méthylène, coton, seringues ordinaires et automatiques, etc.) et des

médicaments vétérinaires (vitamine et oligo-éléments, antiparasitaires internes et externes sous forme injectable).

En plus du programme cité plus haut, il est souhaitable de mettre en place au niveau de chaque région une cellule de crise chargée du suivi et de la gestion de la situation agropastorale et qui comprendra: les élus locaux, les organisations socioprofessionnelles, les ONG et l'administration locale (services vétérinaires, services de l'agriculture).

Mise en culture de fourrages dans les périmètres irrigués en partenariat avec les agriculteurs touchés par le même fléau acridien. Cette activité, après vente de fourrages ou location des parcelles aux éleveurs, générera un revenu substantiel aux agriculteurs ainsi contribuera à améliorer leurs conditions de vie.

Réalisation de réseaux de pare-feu (ouverture et réhabilitation), destinés à réduire les risques d'extension des feux de brousse dans le cadre du VCT (CSA/PAM) pour préserver le peu de fourrage qui existe encore. Le PAM pourrait être sollicité pour un appui de type «Food for Work».

*Le présent rapport a été établi par S. Hebie, N. Beninati, J.A. Scaglia, F. Egal et Mamadou Diouf, sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à partir d'informations provenant de sources officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.*

*Henri Josserand  
Chef, SMIAR, FAO  
Télécopie: 0039-06-5705-4495  
Mél: [giew1@fao.org](mailto:giew1@fao.org)*

*Mustapha Darboe  
Directeur régional, ODD, PAM  
Télécopie:0022-1-84235632  
Mél: [Mustapha.Darboe@wfp.org](mailto:Mustapha.Darboe@wfp.org)*

*Veillez noter qu'il est possible d'obtenir le présent Rapport spécial sur le site Internet de la FAO ([www.fao.org](http://www.fao.org)) à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/giew1/>*

*Il est également possible de recevoir automatiquement, par messagerie électronique, les Alertes spéciales et les Rapports spéciaux, dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un message électronique à l'adresse suivante: [mailserv@mailserv.fao.org](mailto:mailserv@mailserv.fao.org) sans rien écrire dans la ligne "sujet" et en indiquant le message suivant:*

*subscribe SMIARAlertes-L*

*Pour être rayé de la liste, envoyer le message:*

*unsubscribe SMIARAlertes-L*